

Le grand jour pour des milliers d'élèves du primaire et du secondaire

ENSEIGNEMENT Les épreuves débutent ce lundi, le CEB n'échappe pas à la polémique

► Trois épreuves externes ont lieu cette semaine dans le primaire et le secondaire.
► Alors que des parents pestent, un docteur en maths l'assure : le CEB est trop facile.

Pas de dimanche en terrasse pour des dizaines de milliers d'élèves du primaire et du secondaire. La troisième semaine de juin coïncide en effet avec l'organisation par la Fédération Wallonie-Bruxelles

de trois « épreuves externes » : le CEB (lié à l'octroi du Certificat d'études de base), le CE1D (lié à l'octroi du Certificat d'enseignement secondaire du 1^{er} degré) et le CESS (lié au Certificat d'enseignement secondaire supérieur). Si le premier est de loin le plus médiatisé et le plus polémique avec des analyses souvent contradictoires (lire ci-dessous), les deux autres prennent de la consistance dans le parcours scolaire. Rappel.

Le CEB. L'épreuve externe classiquement liée à la fin du cycle primaire porte sur le français, les mathématiques et l'éveil. Elle est organisée les matins des lundi 15, mardi 16, jeudi 18 et vendredi 19

juin. Le Certificat d'études de base est accordé aux élèves qui

obtiennent au moins 50 % dans chacune des matières évaluées, dans le cas contraire l'école garde la possibilité d'attribuer le certificat sur base du dossier scolaire de l'élève.

Le CE1D. En plus du français, des mathématiques et des langues modernes, l'épreuve porte pour la première fois cette année sur les sciences. Les interrogations se déroulent tous les jours de cette semaine (la partie orale des langues modernes prévue vendredi peut toutefois être postposée par l'école jusqu'au 19 juin).

Le conseil de classe considérera que les élèves qui obtiennent 50 % à l'épreuve maîtrisent les compétences attendues pour la discipline concernée. Il garde

toutefois une marge d'appréciation sur base du dossier scolaire.

Le CESS. Le Certificat d'enseignement secondaire supérieur est la nouvelle appellation du « Test d'enseignement secondaire supérieur » (TESS). Facultatif jusqu'à présent, il s'impose désormais à toutes les écoles et tous les élèves. Les épreuves portent uniquement sur le français (ce lundi) et sur l'histoire (ce mardi). En cas de réussite, le conseil de classe considère que l'élève a atteint la maîtrise de la compétence visée dans la discipline évaluée. ■

ERIC BURGRAFF

trop sélectif « Le CEB est non reproductible, donc non fiable »

Au lieu prendre des mesures efficaces contre le redoublement, contre la relégation imposée et contre le renvoi d'élèves, comme recommandé par l'OCDE, les gouvernements successifs se sont lancés dans des politiques infernales de batteries de tests, d'abord le CEB, puis le CE1D, le TESS et prochainement un CE2D et un Bac. »

La charge est lourde, elle est signée Thierry et Corinne De Cuyper, animateurs de la petite mais militante Association de parents luttant contre l'échec et l'abandon scolaires. Les CEB et consorts « n'apportent aucune solution pour améliorer les performances des élèves », écrivent-ils dans une longue analyse.

Ils affirment puis s'interrogent : « Si on ne réussit pas au CEB et que ces résultats sont confirmés par le conseil de classe, on doit aller dans l'enseignement différencié. Il s'agit donc bien d'une épreuve certificative externe dont on peut se demander si elle est opportune à un âge aussi précoce. Est-ce vraiment motivant et épanouissant pour des enfants de 11 ans de se voir ainsi relégués ? » Le phénomène se reproduit d'ailleurs avec beaucoup plus d'acuité à la fin de la deuxième secondaire.

« Une épreuve dont on se demande si elle est opportune à un âge aussi précoce » T. ET C. DE CUYPER

Concernant plus particulièrement le CEB, l'ASBL estime que, pour être fiable, une telle épreuve doit être reproductible. Or, les variations dans les résultats (entre 85 et 96 % de réussite, selon les années) « montrent que cette épreuve n'est pas reproductible et si elle n'est pas reproductible, elle est non fiable ».

En fait il y a, selon eux, un gap entre le seuil de compétences fixé par l'autorité et la capacité des élèves à l'atteindre, particulièrement au terme de la deuxième épreuve externe (le CE1D). « La commission de pilotage a fixé de manière empirique les compétences de nos enfants, sans jamais les avoir testées sur des échan-

tillons représentatifs. Elle a ensuite imaginé les évaluer, pour se rendre compte qu'une moitié d'enfants ne satisfaisait pas à ces fameuses compétences, alors que d'après le décret, ce devrait être l'ensemble de la population scolaire qui devrait les atteindre (...). Rien n'a été entrepris pour vérifier que les compétences édictées en décret étaient bien celles que les enfants de cet âge étaient capables de réussir. » Et de poursuivre, deux ans après le CEB, « les résultats affligeants (58 %) aux épreuves de mathématiques du CE1D sont la démonstration de la différence entre socles minimums estimés ou espérés et les socles réels mesurés ». ■

E.B.

trop facile « Les examens sont de niveau très bas »

Docteur en mathématiques, Marie Jaspers a enseigné de longues années dans le secondaire, en haute école et à l'université de Liège. Aujourd'hui retraitée, elle s'investit dans des écoles de devoirs. « J'ai ainsi pris conscience des problèmes de transition du primaire vers le secondaire et du secondaire vers l'université », dit-elle. Des problèmes de transition qui trouvent leur origine au cœur même du CEB, selon Marie Jaspers. Elle a passé à la moulinette scientifique les épreuves en maths des dernières années. Ses conclusions sont sans appel : « Le taux de réussite au CEB m'interpelle. Contrairement à ce que pensent de nombreux politiciens et parents, les CEB sont

de niveau très bas et ne permettent pas de jouer leur rôle, c'est-à-dire certifier que les élèves sont aptes à suivre avec succès les cours du secondaire général. »

Démonstration avec, d'un côté, les 326 questions en maths des six derniers CEB et, de l'autre, les manuels scolaires liés au programme officiel. A partir de là, les constats s'enchaînent. Un, d'une année à l'autre, les questions de niveau de 6^e primaire ne représentent que 5 à 25 % de l'épreuve. Les autres questions sont pour 40 % liées à la 5^e, le solde étant de niveau inférieur. En 2011 par exemple, les questions de 3^e représentaient 23 % de l'ensemble.

Le CEB ne testerait pas

les compétences en maths attendues dans le secondaire

Deux, les courbes de résultats à l'épreuve de mathématiques seraient intimement liées à ces données. En 2013 par exemple, alors que 95 % (!) des questions étaient liées aux programmes de 3^e, 4^e et 5^e primaire, la réussite a atteint un sommet (97,5 %). Par contre, la chute à 90,9 % en 2014 s'expliquerait par la disparition,

dans l'épreuve, de la partie traitement de données, « la plus facile de toutes ».

Trois, Marie Jaspers s'étonne de la légèreté des questions sur les fractions, « pourtant fondamentales dans notre quotidien et

dans les études ultérieures ». Constat de lacune aussi pour une série de problèmes. « Or, la résolution de problèmes développe l'esprit d'analyse et l'élaboration d'un raisonnement logique, rigoureux. Elle apprend à construire des phrases, à utiliser le langage, les symboles mathématiques, à comprendre la nécessité des justifications. Elle donne un sens au verbe chercher. »

Quatre, le CEB ne testerait pas les connaissances et compétences en maths attendues dans le secondaire. « Elles ne sont pas acquises par la majorité des élèves sortant du primaire, ce qui expliquerait les problèmes de transition entre enseignements. » ■

E.B.